

# S'opposer aux compteurs Linky dans le laboratoire Grenoblois

## Le nouveau fléau d'ERDF en phase de production à Fontaine

*Ce texte est une synthèse de lectures sur le sujet, il peut contenir des imprécisions ou présenter des manques ; n'hésitez pas à le compléter si besoin.*

### 1. Nov'langue et Définitions

**Smart Grids** : Littéralement « réseaux intelligents ». Terme technocratique décrivant le projet d'interconnecter les infrastructures énergétiques ou de transport, les consommateurs finaux, voire les « objets connectés » par multiplication de capteurs sur ces réseaux. Objectif : gérer, contrôler, en temps réel l'efficacité du système, détecter les fraudes, optimiser par l'analyse du nombre infernal de données produites par nos usages quotidiens, les investissements, les offres commerciales, les contrôles... Pour la commission de régulation de l'énergie les compteurs Linky sont la première brique de ces Smart Grids. On retrouve évidemment derrière tout ça les tenants d'une écologie de la « rationalisation », les adeptes d'un développement durable aveuglés par les profits prometteurs de l'antinomique « croissance verte »<sup>1</sup>. Pour [www.les-smartgrids.fr](http://www.les-smartgrids.fr) « les Smart Grids seront ludiques ou ne seront pas »<sup>2</sup>. Devenez les gestionnaires acharnés et vigilants, mais surtout connectés de votre foyer. Télémedecine, Smart Grids, la vie n'est qu'un tableau de bord avec des paramètres à surveiller, à gérer. Tandis que vous jouerez à pianoter des panachages énergétiques sur votre tablette vous ne verrez pas que l'essentiel du pouvoir conféré par les « Smart Grids » n'est pas pour vous mais pour les entreprises et les états qui agrégeront et analyseront ces Pétaoctets de données d'utilisation pour les convertir en modèles de prédiction des comportements.

**GAZPAR** : équivalent de Linky pour le gaz. Les 11 millions de clients doivent être raccordés prochainement.

**G3-PLC (ou CPL)**: Technologie du « courant porteur en ligne » utilisé par le compteur Linky pour communiquer des informations. « Le principe des CPL consiste à superposer au courant électrique alternatif de 50 ou 60 Hz un signal à plus haute fréquence et de faible énergie. »<sup>3</sup> Ce système de communication est décrié par les associations de personnes électro-hyper-sensibles car « le réseau électrique n'est pas adapté au transport de haute-fréquence car il n'est pas blindé. En conséquence, la plus grande partie de l'énergie injectée par le modem CPL est rayonnée sous forme d'onde radio. »

**Pertes non techniques** : Terme châtié pour désigner les fraudes au compteur.

### 2. Les Compteurs Linky

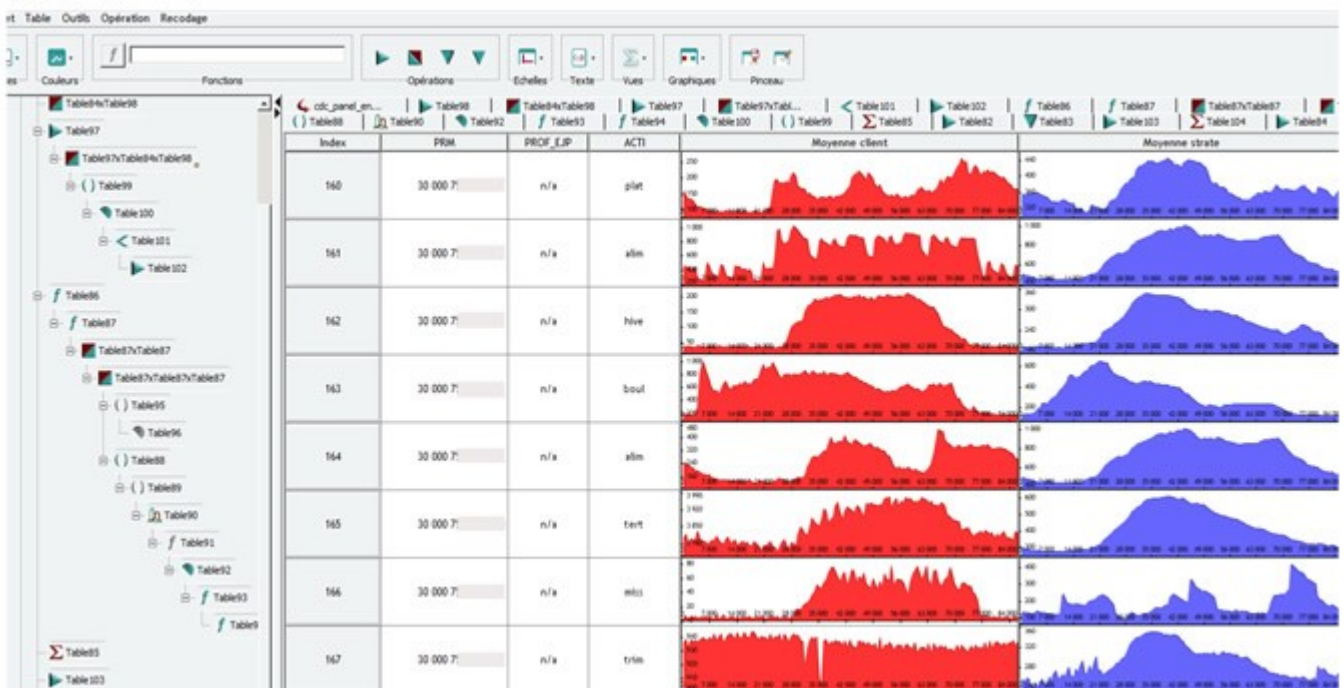
*Des analyses critiques sur le sujet existent déjà, notamment :*

« **Linky, l'Enfer Vert et le techno-totalitarisme** », pièces et main d'oeuvre, juillet 2013

## « Ces compteurs électriques « intelligents » qui risquent de vous pourrir la vie »

par [Sophie Chapelle](#), Bastamag 1er mars 2012

En gros, l'installation des compteurs Linky fait suite à un mouvement global encouragé par la commission européenne de développement des « systèmes de comptage » intelligents. Pour certains pays d'Europe, l'Italie en tête, c'est déjà une réalité. Après une « pseudo » phase d'expérimentation depuis 2010, ERDF doit généraliser Linky à 35 millions de foyers d'ici 2020. Pour faire face à cette vague d'installation ERDF a mis en place une production simultanée décentralisée avec plusieurs entreprises. Si vous lisez le torchon grenophile « métroscope »<sup>4</sup> vous savez déjà que Grenoble, grâce à son « éco-système », a été retenue par Crompton Greaves pour installer un site de production de ces mouchards domestiques. Cela se passe à Fontaine dans les anciens locaux de *Photoweb*. Les éphémères créations d'emploi seraient sensées nous réjouir ? Même si l'on aimait pas beaucoup les voir débarquer on parle de 6000 emplois menacés à ERDF par la suppression des relevés sur site. En effet, Linky, via son système de communication par courant porteur en ligne « G3-CPL » et les ondes GPRS (portables) (depuis les concentrateurs de quartier) permettra de relever la consommation réelle sans déplacement à intervalle très proches, mais aussi d'intervenir sur la puissance ou carrément de couper le courant à distance, sinon automatiquement. L'émission par GPRS des concentrateurs Linky devrait conduire à l'augmentation du nombre d'antennes relais de téléphonie, notamment en milieu rural. Avec l'exploitation des données très précises collectées, ERDF explique que « grâce à des outils spécifiques dits de « data mining », elles permettent par exemple de construire des profils type, d'identifier les pertes non techniques potentielles »<sup>5</sup>. Illustration, à gauche la courbe des données individuelles du client, à droite une moyenne par type de profil très précis. Trop d'écart ? Vous êtes certainement un fraudeur et les techniciens seront alertés :



Source ERDF

Une consommation anormale d'énergie nuit et jour ? Vous êtes surement propriétaire d'un placard hydroponique. ATOS Worldgrid (partie logiciel) affirme que « *Certaines déductions pourraient être faites, localement et directement sur le compteur, à l'aide d'analyses intelligentes (par exemple, le fonctionnement du congélateur peut être déduit assez facilement), mais pour qu'un fournisseur connaisse la courbe de charge, il faudra que le consommateur ait donné son accord.* »<sup>7</sup> Mais rassurez-vous, l'utilisation de ces données est très encadrée par la CNIL qui précise que le consentement des clients finaux sera nécessaire. « *Le système informatique du gestionnaire de réseaux est accessible par les fournisseurs d'énergie qui reçoivent régulièrement les données de comptage de leurs clients pour la facturation de l'énergie. Lors de la signature du contrat de fourniture, le consommateur accepte que son fournisseur ait accès à ses différentes données nécessaires pour la bonne exécution de ce contrat (puissance souscrite, volume de consommation, données de qualité, courbes de mesure, etc.).* »<sup>5</sup> Pas de consentement, pas de contrat ! Pas de contrat, pas de jus !

La CNIL<sup>6</sup>, afin d'accompagner la prolifération des compteurs LINKY, développe tout une classification sur les « données sensibles ». Il semble que seules les données nominatives revêtent à ses yeux ce qualificatif, et prétend avoir résolu le problème en contraignant les gestionnaires du réseau à « anonymiser » une partie des données. Vicieuse pirouette car nous l'avons vu plus haut le potentiel de réduction de liberté émanant de l'analyse de données de consommation anonymisées en temps quasi réel est tout aussi redoutable que celui d'informations nominatives. L'affaire Snowden nous l'a d'ailleurs démontré : une fois que l'infrastructure permettant de collecter ces données (smart grids) sera en place, les barrières juridiques de « préservation de la vie privée » ne seront là que pour aveugler l'utilisateur. Si ce dernier veut préserver intimité et marge de manœuvre il ferait mieux de songer à empêcher cette technologie de s'implanter physiquement sur le territoire plutôt que d'imaginer des chimères législatives.

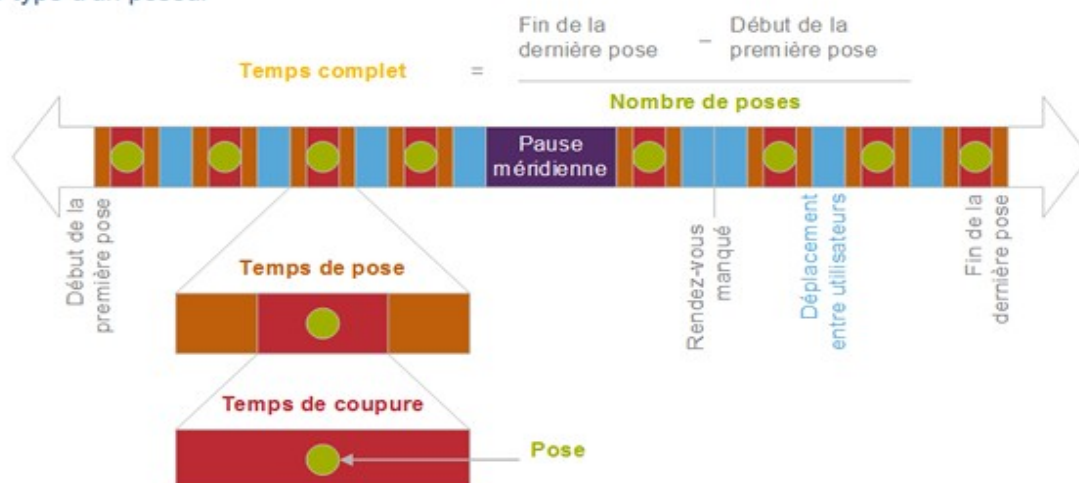
**Coût de remplacement de 35 millions de compteurs fonctionnels ?** Le sujet fait polémique : Les premiers chiffres de ERDF vers 2010/2011 évoquent 4 ou 5 milliards d'Euros. Des chiffres plus récents seraient de 6 à 9 milliards. D'après les associations nationales de consommateurs et certains médias le prix des compteurs sera supporté par les clients finaux contrairement à ce qu'a prétendu ERDF.

**Peut-on refuser l'installation des compteurs ?** Lors de la phase « expérimentale » il était possible de refuser<sup>8</sup> et de conserver son ancien compteur mais ce n'est pas prévu concernant la généralisation. Néanmoins une association de personnes électro-hyper sensibles (robins des toits) a mis en ligne un modèle type de lettre de refus. En off, le petit personnel d'EDF, largement défavorable à Linky pour des raisons sociales et d'emploi, conseille également parfois d'être absent au rendez-vous si le compteur se situe à l'intérieur de la maison. Toutefois l'efficacité de l'action individuelle peut paraître limitée : si vous êtes propriétaire de votre logement vous parviendrez peut être à différer quelque temps l'installation de Linky mais en Squat ou location, voire en immeuble collectif, le turn over risque de donner moins de prise et si vous déménagez, le compteur du futur sera peut être déjà là.

C'est pourquoi l'organisation d'actions collectives aura peut être plus d'impact que la simple « désobéissance ». Cela ne pourra se faire qu'avec un minimum de contact avec des salariés d'ERDF concernés. Dans la cuvette, les idées et les cibles sont variées (sites de production Atos et Crompton Greaves, actions de refus d'installation massive dans des immeubles collectifs...).

**Vous avez dit « rationalisation » ?** Agent installateur d'ERDF, voici ce que la Commission de Régulation de l'Energie prévoit pour toi :

Journée type d'un poseur



**Un bon business ?** Une fois l'installation de Linky effectuée, la Commission de régulation de l'énergie et l'ADEME espèrent voir émerger un nouveau marché, celui par exemple des sociétés de services en efficacité énergétique (SSEE) ou des « entreprises pour proposer aux Français des services afin de les aider à mieux gérer leur consommation d'énergie, et pour cause, Linky ambitionne en effet de marquer un changement dans notre quotidien en modifiant nos comportements et en nous encourageant à devenir plus responsables d'un point de vu énergétique. Il est donc évident que certaines sociétés profiteront du champ des possibles inhérent à Linky pour capitaliser sur son potentiel. »<sup>1</sup>



Bannière promotionnelle de la société Eco CO2

A ces services annexes correspondent déjà une myriade de gadgets « communicants », à l'origine des mêmes problèmes écologiques et politiques que l'ensemble du matériel numérique<sup>9</sup>. L'efficacité énergétique que nous font miroiter les promoteurs des Smart Grids est donc un non-sens qui ne trouve de justification que dans une course à la production et au contrôle social. Le client final lui, payera cher ce retournement de situation. Financièrement d'abord car le coût reporté de la pose des compteurs est estimé à 240 euros par foyer hors prix du boîtier<sup>10</sup>. A cela s'ajoutera le prix des dispositifs « aval » de surveillance ludique ou de commande à distance (volets, machines à laver, etc. ) pour les technophiles qui accepteront de se prendre au jeu. Pour les autres en revanche il

faudra supporter le poids d'une morale accusatrice qui, via la tendance « développement durable » fait peser en partie de manière hypocrite sur l'individu la responsabilité du désastre planétaire, indépendamment du rôle qu'il occupe dans la société. Enfin le prix collectif à payer en terme de perte de liberté sera colossal (profilage, coupures à distance, surveillance globale...). Il faut donc refuser l'implantation des Smart Grids et des compteurs Linky dès la racine, d'abord en empêchant leur production, puis en refusant son implantation. La ville de Grenoble se retrouve une fois encore le théâtre des opérations de la course en avant technologique. **Pour ses habitants c'est à la fois un fléau et une possibilité de matérialiser leur opposition en allant trouver dans leur bureaux et usines les responsables du carnage à venir.**

1. Bastien Olivennes, Linky, premier connecteur de la croissance verte (2/5) <http://www.les-smartgrids.fr/emplois-industries-et-marches/09012015.linky-premier-connecteur-de-la-croissance-verte-2-5-733.html>
2. <http://www.les-smartgrids.fr/recherche-et-developpement/25092014,les-smart-grids-seront-ludiques-ou-ne-seront-pas,570.html>
3. Wikipédia [http://fr.wikipedia.org/wiki/Courants\\_porteurs\\_en\\_ligne](http://fr.wikipedia.org/wiki/Courants_porteurs_en_ligne)
4. metroscope n°112 janvier 2015
5. Commission de régulation de l'énergie. Dossier « les compteurs évolués ».
6. Commission Nationale Informatique et Libertés.
7. Pierre Marlard *17 septembre 2010 pour ATOS WORDLGRIDS*
8. « Nous ne voulons pas « passer en force », nous avons choisi d'accepter les refus de pose. Le taux est pour l'instant faible mais très lié aux déclarations médiatiques. En effet, on observe une corrélation évidente entre un article de presse négatif et le refus des clients. » Bruno Lachaussée (ERDF) 2010, à propos de la phase expérimentale.
9. voir La face cachée du numérique, Fabrice Flipo, 2013, l'échappée.